

# Liste Gauche communiste, écologique et solidaire

## LES AVANTAGES FINANCIERS DES ÉLUS

Le nouveau Maire de Sannois a promis, pendant la campagne électorale, de réduire les indemnités des élus. Il les a bien réduites mais c'est une apparence, car elles l'ont été globalement. Celle du Maire est maintenue telle quelle, donc à un niveau très élevé. Qui plus est, des frais de représentation s'y ajoutent à hauteur de 9 000 euros, c'est-à-dire six fois le SMIC net.

Le choix de la nouvelle majorité conduit à se demander quelles sont les obligations qui découlent de ces petits profits. Il n'y en a aucune, pas même celle de rendre compte de son activité d'élu aux électeurs. Ce choix conduit aussi à se demander quels sont les projets qui ont été abandonnés pour pouvoir dilapider l'argent des contribuables. On pense par exemple à la cantine à prix accessible, mais cet engagement était inscrit à notre programme et non à celui du Maire.

**Maryse LE FUR**

Conseillère municipale